

Un cadastre solaire outil de sensibilisation aux énergies renouvelables



Syndicat d'Energies, d'Equipement et d'Environnement – Service Transition Energétique Climat et Service d'Informations Territoriales des Collectivités

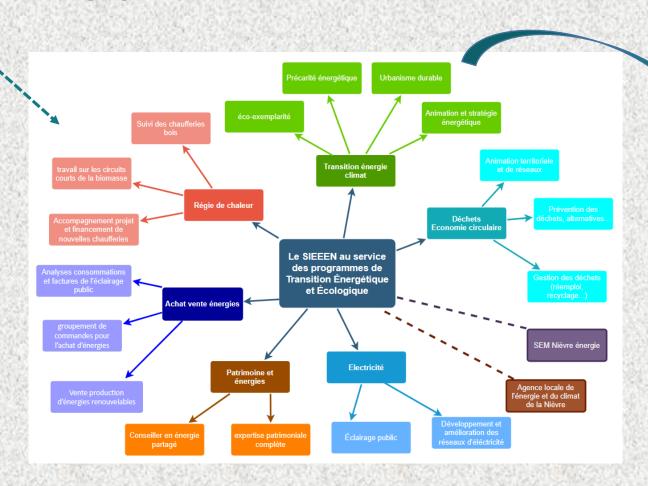
Le SIEEEN au service des collectivités et des territoires

Un Syndicat d'Energies, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre

Service Transition Energétique Climat



Service d'Informations **Territoriales des** Collectivités



Service TEC

Planification énergétique, TEPOS, PCAET, animations EnR, précarité énergétique, éco responsabilité ...





















Le SIEEN au service des collectivités et des territoires

Un Syndicat d'Energies, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre

Le SITEC = Service d'Informations Territoriales des Collectivités

Le service informatique mutualisé du SIEEEN et des collectivités nivernaises

Identité



1992 : Création de la compétence numérique

1998 : Création de la compétence cartographie

Missions



Créer des services à la <u>demande des collectivités</u>
Assurer la conformité avec les <u>évolutions réglementaires</u>
Adapter l'offre de service avec l'<u>évolution technologique</u>
Garantir le support numérique des compétences du <u>SIEEEN</u>

Indicateurs



20 agents

300 collectivités suivies, dont 236 adhérentes

1 300 postes informatiques

8 000 appels hotline/an

























Pourquoi un cadastre solaire?



- Une suite logicielle pour la planification énergétique et un volet opérationnel
- ➤ Agir sur le levier EnR = SENSIBILISER
- Le solaire en toiture, un degré d'acceptation élevé. Renforcer l'appropriation par la connaissance
- S'informer sur le solaire photovoltaïque et le solaire thermique / connaître la rentabilité de ses toitures



Produire de la donnée et de la connaissance sur la production solaire sur le département

Lancé officiellement le 30 mars 2023 pour les Assises nivernaises de l'énergie organisées par le SIEEEN

















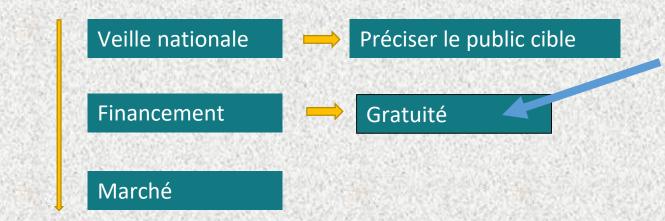








La Mise en œuvre

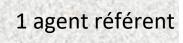


Grand public, collectivités, autres propriétaires de bâtiments





































Le site du cadastre solaire

Plateforme WEB: ordinateur, tablette, smartphone

✓ Ludique et ergonomique, agile pour faire des simulations, pédagogique, des informations et de la connaissance

✓ Plateforme grand public et interface professionnelle

✓ Des données crédibles et actualisées

✓ Accessible facilement sur internet :



Bienvenue sur le cadastre solaire de la Nièvre





Accéder au cadastre solaire

Pour commencer, il vous suffira de renseigner une adresse ou de cliquer sur un bâtiment.

Attention au démarchage à domicile : Le SIEEEN et l'ensemble des acteurs institutionnels de la Nièvre ne cautionnent aucun démarchage commercial et ous encouragent à toujours prendre le temps de demander plusieurs devis.

Ce cadastre solaire est un outil de sensibilisation aux potentiels d'utilisation de l'énergie solaire. Les résultats affichés sont indicatifs (ordres de grandeurs) et n'engagent ni la collectivité ni le concepteur de l'outil.

- Lien direct: https://nievre-sieeen.cadastre-solaire.fr
- Portail des applications du SIEEEN à destination du public : https://geo.sieeen.fr/public
- ♦ Site internet du SIEEEN : https://www.sieeen.fr □ Portail carto
- ☼ Référencé dans les navigateurs de recherche comme Google

























Étape 1 : Rechercher son adresse et cliquer sur son terrain 16 Rue du Donjon, 58000 Nevers, France Cadastre solaire de la Nièvre Répartition du potentiel solaire de la 16 Rue du Donjon, 58000 Nevers, France toiture Excellent () 57 m² Bon 🕡 37 m² Passable 0 49 m² Surface totale 143 m²





















Étape 2 : Choisir parmi les profils disponibles : « je suis un particulier

















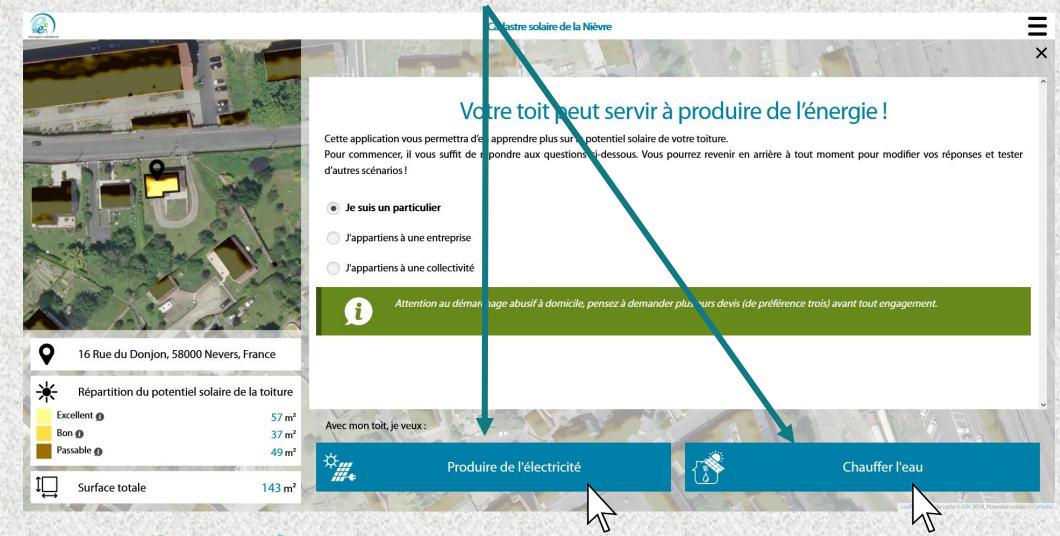








Étape 3 : Choisir le mode de production souhaité

























Étape 3bis : Choisir le sous-mode de production souhaité (cas production d'électricité)



















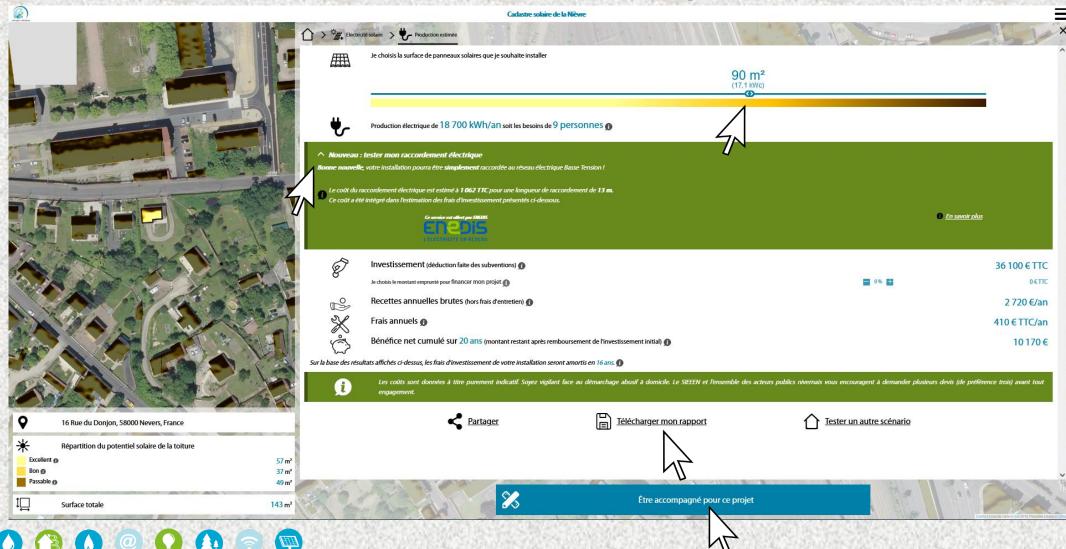






Choix de la production solaire

Étape 4 : Consulter les résultats et modifier la surface pour faire varier le coût

























Choix de l'autoconsommation

Étape 4 : Renseigner des informations complémentaires

















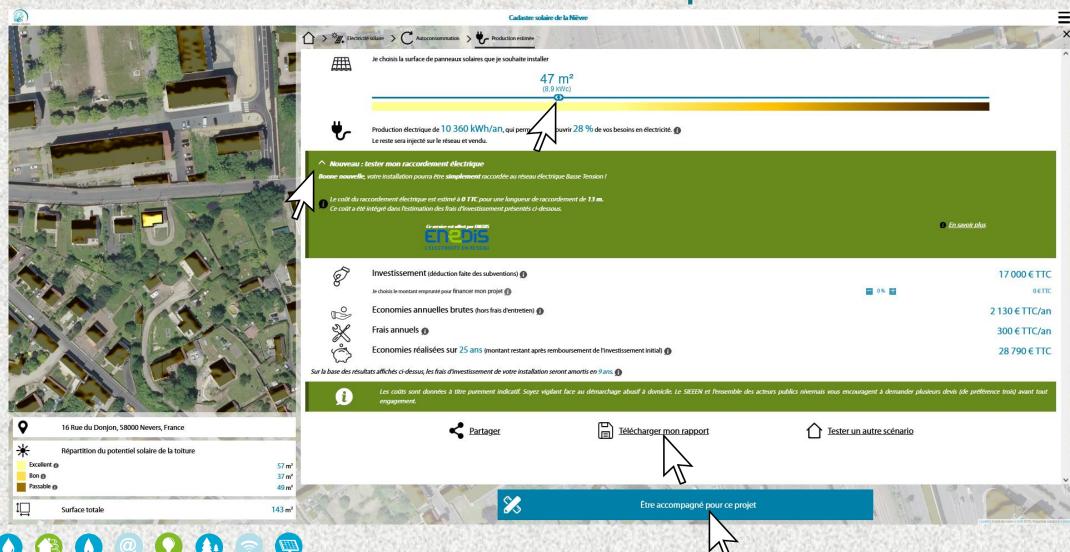






Choix de l'autoconsommation

Étape 5 : Consulter les résultats et modifier la surface pour faire varier le coût

















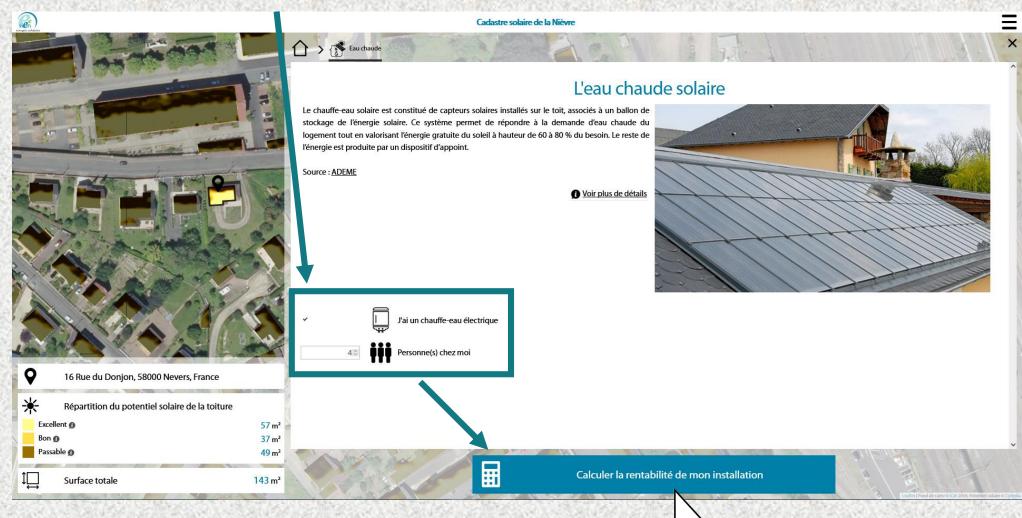






Choix de chauffer l'eau

Étape 4 : Renseigner des informations complémentaires

























Choix de chauffer l'eau

Étape 5 : Consulter les résultats























Exemples de rapports téléchargeables selon le mode de production choisi :



MON INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE

En vente totale, sur le toit de mon bâtiment







36 100 € TTC d'investissement net (incluant l'achat du matériel, la pose des panneaux, l'assurance et le raccordement au réseau : les subventions sont incluses dans le prix indiqué)

90 m² de panneaux

solaires sur ma toiture



0 € TTC d'emprunt bancaire (0 % de l'investissement net)



18 700 kWh/an de

d'environ 9 personnes

production électrique estimée, soit les besoins annuels

> 2 720 €/an de recettes brutes (hors frais d'entretien et remboursement de l'emprunt bancaire)



10 170 € de bénéfices nets au bout de 20 ans



16 ans de temps de retour sur investissement (temps pour rembourser l'apport propre)

Rapport généré le 2 février 2024 à partir du cadastre solaire de la Nièvre > https://nievre-sieeen.cadastre-solaire.fr



MON INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE

En autoconsommation avec vente de surplus, sur le toit de mon bâtiment



RENTABILITE



17 000 € TTC d'investissement net (incluant l'achat du matériel, la pose des panneaux, l'assurance et le raccordement au réseau : les subventions sont incluses dans le prix indiqué)

47 m² de panneaux

solaires sur ma toiture



0 € TTC d'emprunt bancaire (0 % de l'investissement net)



10 360 kWh/an de

28 % de mes besoins en électricité seront couverts

production électrique estimée

O 2 130 € TTC/an de recettes brutes (hors frais d'entretien et remboursement de l'emprunt bancaire)



28 790 € TTC de bénéfices nets au bout de 25 ans

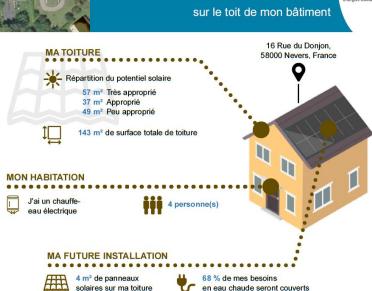


9 ans de temps de retour sur investissement (temps pour rembourser l'apport propre)

Rapport généré le 2 février 2024 à partir du cadastre solaire de la Nièvre > https://nievre-sieeen.cadastre-solaire.fr



MON INSTALLATION SOLAIRE THERMIQUE



RENTABILITE



3 400 € TTC d'investissement net (incluant l'achat du matériel, la pose des panneaux et l'assurance ; les subventions sont incluses dans le prix indiqué)



0 €TTC d'emprunt bancaire (0 % de l'investissement net)



par mon installation

750 € TTC/an de recettes brutes (hors frais d'entretien et remboursement de l'emprunt bançaire)



6 610 € TTC de bénéfices nets au bout de 20 ans



7 ans de temps de retour sur investissement (temps pour rembourser l'apport propre)

Rapport généré le 2 février 2024 à partir du cadastre solaire de Nièvre > https://nievre-sieeen.cadastre-solaire.fr























Mise en œuvre : l'accompagnement des propriétaires

En amont, travail avec les partenaires de l'accompagnement et du conseil

Veiller à contrer le démarchage



























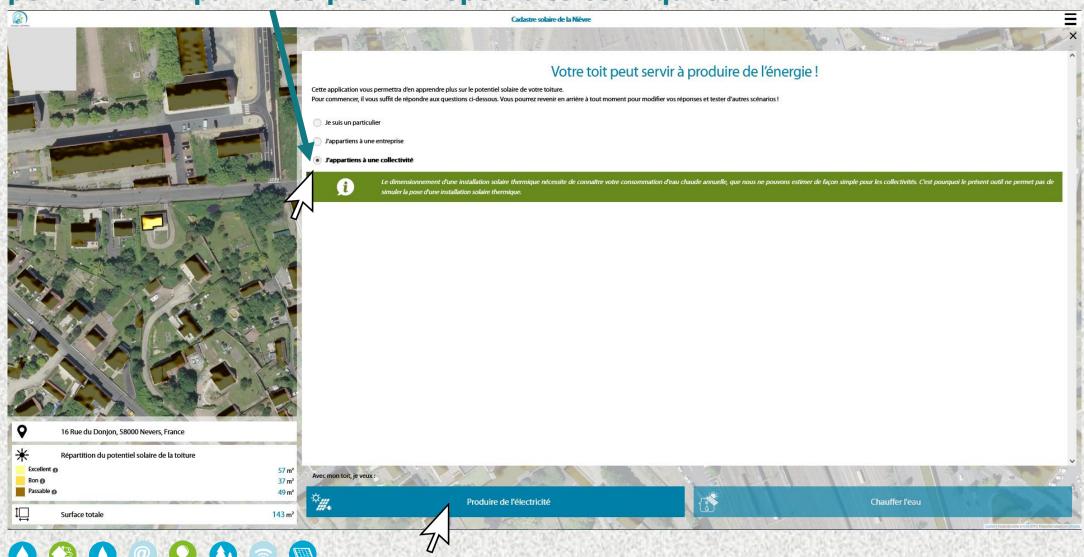






Le cadastre solaire pour les collectivités (et entreprises)

Étape 2 : Choisir parmi les profils disponibles celui qui convient

























Le cadastre solaire pour les collectivités (et entreprises)

Étape 2bis : Choisir de vendre son électricité (seule option disponible)



















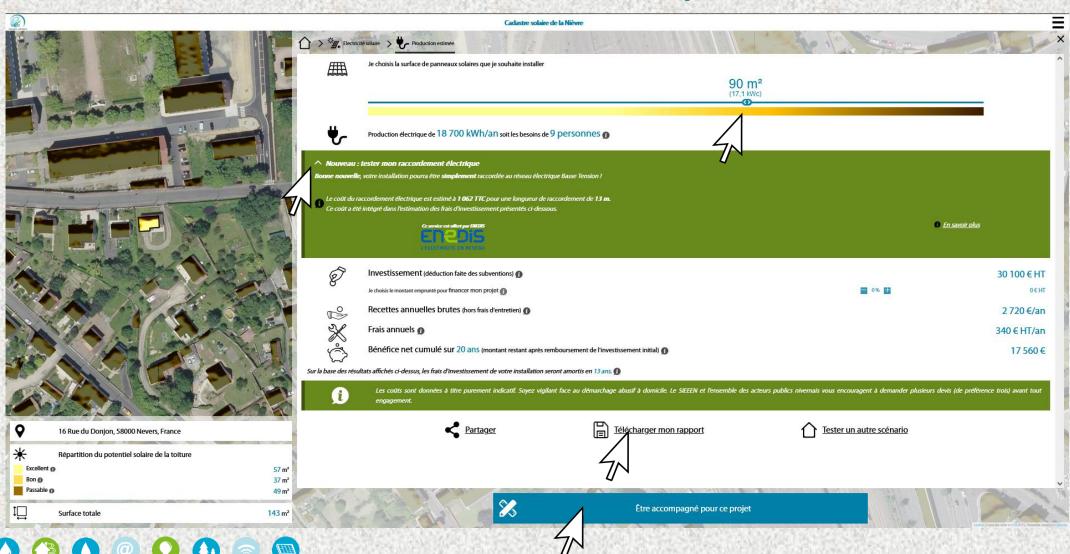






Le cadastre solaire pour les collectivités (et entreprises)

Étape 3 : Consulter les résultats et modifier la surface pour faire varier le coût























Le cadastre solaire pour les collectivités (et entreprises)

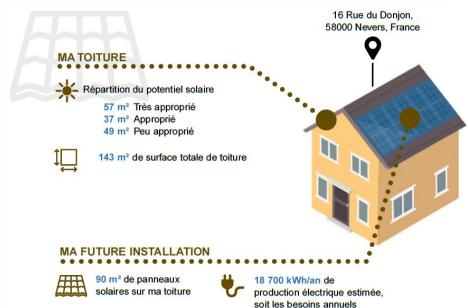
Étape 4 : Télécharger et consulter le rapport



MON INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE



En vente totale. sur le toit de mon bâtiment



RENTABILITE



30 100 € HT d'investissement net (incluant l'achat du matériel, la pose des panneaux. l'assurance et le raccordement au réseau ; les subventions sont incluses dans le prix indiqué)

0 € HT d'emprunt bancaire (0 % de l'investissement net)



2 720 €/an de recettes brutes (hors frais d'entretien et remboursement de l'emprunt bancaire)



d'environ 9 personnes

17 560 € de bénéfices nets au bout de 20 ans



13 ans de temps de retour sur investissement (temps pour rembourser l'apport propre)























Interface professionnelle

Accompagnement de votre projet

> Etre accompagné vers une rénovation énergétique performante



Les conseillers en Energie Partagée du SIEEEN (Syndicat Intercommunal d'Energies, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre) sont à la disposition des collectivités qui souhaitent être accompagnées pour agir sur leurs bâtiments dans le but d'une rénovation énergétique performante.

▼ SIEEEN, 7 place de la République, 58027 Nevers

**** 03 86 59 76 90

□ cep@sieeen.fr

> Vous voulez confier votre projet à un développeur nivernais ? Contactez la SEM Nièvre Énergies



La SEM Nièvre Énergies réalise des projets d'énergies renouvelables, notamment photovoltaïques, pour des toitures ou parkings de plus de 500 m² ou des terrains de plus de 2 ha. Créée en 2012 à l'initiative du SIEEEN (Syndicat Intercommunal d'Énergies d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre), ce développeur local permet d'agir en faveur de la transition énergétique sur votre territoire.

Site web: http://www.nievre-energies.fr

https://nievre-sieeen.cadastre-solaire.fr



AR THE

























Une communication dédiée



QU'EST-CE QU'UN CADASTRE SOLAIRE?

La toiture d'une habitation a-t-elle un potentiel solaire ?

L'outil permet de découvrir le potentiel d'une habitation en entrant l'adresse et en diquant sur la toiture ciblée.

Est-ce rentable d'installer des panneaux solaires ?

Il sera possible d'avoir une première simulation de l'intérêt financier ou non de panneaux solaires. Ce bilan est anonyme.

Vers qui l'utilisateur peut se retoumer pour en savoir plus ?

Le site internet du cadastre solaire est une première étape pour se renseigner et se lancer dans un projet solaire. La fin de parcours recense les acteurs nivernais et les installateurs certifiés pouvant accompagner l'utilisateur dans les prochaines étapes.



Attention au démarchage à domicile :

Le SIEEEN et les acteurs publics de la Nièvre ne cautionnent aucun démarchage commercial et vous encourage toujours à prendre le temps de demander plusieurs devis.

LA TECHNOLOGIE SOLAIRE: QUEL EST L'INTÉRÊT D'INSTALLER **DES PANNEAUX SOLAIRES?**

La technologie solaire peut :

- Produire de l'électricité et permettre de recevoir chaque année, pendant 20 ans, une somme grâce à la revente de l'électricité produite selon un tarif fixe et garanti
- Couvrir une partie des besoins en eau chaude d'un foyer et donc réduire ses

Le cadastre solaire prévoit ces deux possibilités pour les particuliers qui se rendront sur le site. Pour les collectivités et les entreprises, seule la partie « production d'électricité avec revente » y sera accessible.

- ✓ Médias : France 3, Journal du centre, radios
- ✓ Sites internet, newsletter et mailing
- ✓ Plaquettes
- √ Kakémono























































